



Fraude à l'Apple Pay, quel recours ?

Par Hugo___

Bonjour,

J'ai récemment subi une fraude en répondant à un SMS frauduleux se faisant passer pour un service de livraison connu, qui après m'avoir dirigé vers un faux site m'a demandé mes coordonnées personnelles et bancaires et a permis à l'auteur de la fraude d'activer le service Apple Pay sur son téléphone avec ma carte et lui a permis d'effectuer des transactions sans contact.

J'ai immédiatement fait opposition mais la banque refuse de me rembourser en invoquant une négligence de ma part car en communiquant mes données j'ai également communiqué le code reçu sur mon téléphone ayant permis l'activation du service Apple Pay.

Je souhaite contester la décision car à l'inverse d'une transaction standard où le montant aurait été indiquée lors de l'authentification forte sur mon téléphone, ici le code que j'ai communiqué a simplement permis d'ajouter un bénéficiaire sur le service Apple Pay et je n'ai pas pu me rendre compte que le fraudeur allait pouvoir se servir comme sur un plateau d'argent.

Est-ce qu'il est possible d'invoquer le critère de bonne foi pour espérer récupérer les sommes perdues ?

Merci d'avance

Par morobar

Bonsoir,

Est-ce qu'il est possible d'invoquer le critère de bonne foi pour espérer récupérer les sommes perdues ?

On part du principe que les gens escroqués sont tous de bonne foi, sinon ils ne se seraient pas fait avoir ou seraient complices de l'escroc.

Alors ce n'est pas un argument choc.